

## **ADDENDUM.**

Le mardi 28 janvier 2025, à 9h.47, la CCL&L nous a transmis un courriel pour nous communiquer certaines pièces que la commission d'enquête avait réclamé déjà auparavant, dès la clôture (06/12/2024).

Il s'agit :

- Des attestations d'affichages des avis d'enquête publique.
- Des mesures d'information et de publicité complémentaires. Parutions dans la presse.
- De l'avis d'ouverture de l'enquête et de la prolongation.
- Des extraits de presse.

La commission d'enquête veut signaler que le délai matériel entre la date et l'heure de la réception de ces pièces, et la remise du rapport prévue le mercredi 29 janvier à 16h.00, n'a pas permis leur insertion dans les pièces du rapport d'enquête, celles-ci étant en cours de reprographie.

La commission d'enquête regrette cet état de fait. À cet effet, elle a voulu joindre au dossier cet « ADDENDUM », qui comporte :

- Les 29 attestations d'affichage (28 communes et la CCL&L).
- Certaines parutions dans la presse (toutes n'ont pas été reproduites).

**Quoiqu'il en soit, ces éléments ne sont pas de nature à remettre en cause l'avis de la commission d'enquête.**